VILLE DE CLERMONT FERRAND

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** **Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**

**Excusé(e)s :** **François BARRIÈRE**

**Absent(e)s :** **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire :** **Marianne MAXIMI**

*Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT*
*Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.*
*M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.*
*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).*
*Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.*
*Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)*
*Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)*
*Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)*
*M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3*
*Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT*
*Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET*

---

**Rapport N° 35**

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU SMAP**

---

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, le créneau 16h-18h du vendredi découverte ainsi que celui du mercredi est réservé à des activités ludo-éducatives, dans les domaines artistiques, culturels et sportifs, pour les écoles maternelles et élémentaires clermontoises.

Ainsi, 13 associations culturelles et sportives clermontoises ont proposé, lors des 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire 2017-2018, des activités encadrées destinées à initier les enfants Clermontois aux pratiques artistiques, physiques et sportives, pour un nombre total de 640 heures.

A ce titre, la Ville consacre une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant de 37 000 €.

Afin d'honorer l'ensemble de ces interventions pour la période du 8 janvier 2018 au 05 juillet 2018, il est proposé d'allouer une subvention aux associations qui ont participé à ces animations.

Il vous est proposé, la répartition suivante :
- LEE VOIRIEN : 1 935 €
- JAPON AUVERGNE-NIPPON AUVERGNE : 3 100 €
- SUPRÊME LEGACY : 2 100 €
- M-ROD : 3 500 €
- DZEBAYI SAÏ SAÏ: 1 935 €
- HANDI'SCHOOL : 990 €
- LE VOLANT DES DOMES : 305 €
- ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE : 1 680 € (990 € Section lutte et 690 € Section boxe anglaise)
- AMICALE FRANCS ARVERNES ST-JACQUES : 1 320 €
- ASSOCIATION CAPOEIRA ANTIGA CULTURA GUERREIRA AUVERGNE : 990 €
- CLERMONT UNIVERSITE CLUB OMNISPORTS : 450 €
- ADEMAM : 960 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire, au titre de l'année scolaire 2018 – 2019, à verser les subventions aux 13 associations concernées, pour un montant total de 19 265 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2018 (Chapitre 65 – Fonction 255 – Nature 6574 - Service 101).

**DELIBERATION**

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 05 JUIL. 2018

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET